Image not found or type unknown

# Avance de frais pour une succession

Par **Dom2901**, le **21/06/2021** à **17:40**

Bjr ,

mes parents sont décédés, j'ai procédé à quelques dépenses de frais ,pensant bien faire , et maintenant,je dois avoir l'accord de tous les héritiers.

existe t'il un texte de loi , les obligeant à accepter, au moins ce qui concerne les obsèques.

cordialement .

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés